



TENMOD - Jeudi 02 mars 2023 - Lauréats 2022

Appel à la Manifestation d'Intérêt Territoires de Nouvelles Mobilités Durables Territoires périurbains et peu denses





Mme EMMA LEVEQUE

Chargée de mission mobilités actives
- *Communauté de Communes du Val de Drôme* -

« Vélo électrique utilitaire fabriqué localement pour des professionnels et livraisons dans le cadre du dispositif Zéro Chômeur Longue durée »



AMI TENMOD

**Cyclo avec Horizon Ouvert sur l'Utilitaire
et les Marchandises**

Val de Drôme en Biovallée (26)

Contexte

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée couvre 29 communes sur près de 600 km² pour 31 000 habitants. C'est un territoire dépendant de la voiture individuelle. La problématique du « 1er et du dernier kilomètre » reste forte.

- C'est aussi un territoire vallonné sur lequel nous avons pu mesurer lors d'expérimentations un potentiel de développement du vélo électrique.



Action 1 : la livraison de courses ou de colis via des vélos cargo

Expérimenter la livraison de courses ou de colis via des vélos cargo par une Entreprise à But d'Emploi (EBE) créée dans le cadre du programme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

Une des activités identifiées par l'EBE est la création d'un service «dernier km» c'est-à-dire la livraison de courses ou de colis en vélo utilitaire pour des personnes ne pouvant pas se déplacer ou n'ayant pas de voiture.

Le projet est maintenant travaillé en lien avec l'Union des commerçants qui réfléchit à l'acquisition d'un logiciel de plateforme type «marketplace».

Action 1 : la livraison de courses ou de colis via des vélos cargo

L'action consiste à l'acquisition de vélos utilitaires et d'un logiciel de plateforme par la Communauté de communes qui les confiera à l'EBE pour expérimenter ce service.

Les livreurs seront encadrés par un professionnel.

Ce service « *dernier km* » sera intégré à d'autres activités : gestion d'un point de **location** des vélos électriques de la Communauté de communes ; atelier de **réparation** vélos et deux roues ; vente de **pièces détachées** de vélos (récupérées sur des vélos jetés en déchetterie).

Action 2 : Mise à disposition de vélos utilitaires pour des personnes qui effectuent des déplacements professionnels

- Géré directement par le service mobilités de la Communauté de communes qui gère déjà le service de location longue durée de vélos.

L'objectif est de cibler des personnes qui effectuent des trajets **professionnels de courte distance** et qui sont amené à transporter des **outils** ou des **accessoires** et de leur proposer des **expérimentations** longue durée.

Action 2 : Mise à disposition de vélos utilitaires pour des personnes qui effectuent des déplacements professionnels

Un **appel à candidature** large sera également lancé sur les réseaux sociaux, dans les médias locaux et avec un affichage dans les communes.

Pour ce projet, le financement consistera en l'acquisition de vélos utilitaires, le temps de travail de la chargée de mission mobilité et la communication sur l'expérimentation.

Cette 2ème action concerne les 29 communes de la Communauté de communes.

Aides de professionnels locaux pour la mise en place des actions



Exemple de vélo cargo proposé par Babboe

Afin d'avoir des vélos adaptés aux besoins, il est prévu de travailler l'écriture du cahier des charges avec des **professionnels locaux**.

Ils pourront aussi intervenir pour des conseils auprès des livreurs de l'action 1 et des utilisateurs de l'action 2.

Dans un 1^{er} temps afin de mieux cerner le besoin, des vélos pourront être loués auprès d'un loueur local.

Objectifs de ces actions

Faire la démonstration que le vélo peut rendre des services professionnels en milieu rural et péri-urbain en proposant :

- Sur des trajets professionnels courts, des solutions économiques et moins polluantes que la voiture grâce aux vélos utilitaires
- A des personnes chômeurs longue durée, d'expérimenter une activité de livraison à vélo, utile socialement et non concurrente sur notre territoire.

Coûts total des dépenses

Le coût total prévisionnel de l'opération est de **74 580 euros**.

Une subvention de l'ADEME grâce à l'AMI TENMOD d'un montant maximum de **35 540 euros**, soit une application d'un taux d'aide de **50 %** sur les dépenses éligibles.

Merci pour votre attention !

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée

96 ronde des alisiers – CS 331 - 26400 Eurre

valdedrome.com - Tél : 04 75 25 43 82

